

PROPAGATION DE LA FOI

AVIS A MESSIEURS LES CURES



A liste d'expédition des *Annales de la Propagation de la Foi* a été remaniée cette année, selon les règlements, déjà anciens établis, par l'autorité diocésaine.

Voici comment on procède, dans le diocèse de Montréal, pour dresser cette liste : le chiffre représentant le nombre de piastres souscrites par chaque paroisse est divisé par 5, et le quotient obtenu par cette opération fixe la quantité d'exemplaires à expédier.

A l'envoi régulier on ajoute toujours, à titre gracieux, un exemplaire de plus pour une fraction supplémentaire quelconque du montant de \$5.00, qui est le prix de l'abonnement annuel aux *Annales*.

Les paroisses qui versent moins de \$5.00 au fonds de la Propagation de la Foi, reçoivent cependant un exemplaire des *Annales*, non pas à titre de justice, mais uniquement dans l'espérance que le zèle des paroissiens sera stimulé par la lecture de cette publication.

D'après ces données, Messieurs les curés pourront facilement contrôler la liste d'expédition des *Annales de la Propagation de la Foi* ; et nous sommes autorisés à leur dire que toutes réclamations, ou suggestions ayant trait à la rédaction ou à l'administration des *Annales*, seront reçues avec plaisir et prises sans retard en sérieuse et bienveillante considération par le directeur de cette publication, M. l'abbé G. Dauth, archevêché de Montréal.

AU CHEVET DES MALADES



Le culte des morts et le culte des malades se tiennent par un lien intime : l'un n'est que le corollaire et la transformation de l'autre. Les mêmes motifs, le devoir ou l'affection, l'humanité ou la charité, nous obligent à manifester l'intérêt que nous portons à nos malades et à nos défunts. Pour les uns et les autres, cet intérêt s'exprime par les mêmes pratiques de bienfaisance et de religion. Les mêmes êtres enfin, ceux que nous avons le plus aimés et qui nous ont le plus fait